

17 décembre 2020

NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE - NAO

Tout comme la pandémie, la NAO fait grise mine. La direction ne consent que peu de choses pour les salariés qui ont œuvrés tout au long de l'année :

- 40 centimes d'augmentation du chèque déjeuner dont 16 centimes à la charge du salarié. un coût de 5 € mensuel pour l'employeur.
- 1 % de la Masse Salariale pour les augmentations individuelles dont 0,03 % dédiés aux mesures égalité professionnelle femmes/hommes. Rappelons le, l'Ega Pro : c'est du légal !
Pour info, du 01/01/2020 au 30/11/2020, 361 salariés de la CEN soit 21,2 % ont bénéficié d'une augmentation individuelle pour un montant total de 615 168 €. 122 salariés soit 7,2 % ont bénéficié d'une prime pour un montant total de 125 400 €.
- 500 € pour l'achat d'un vélo électrique d'occasion à un particulier, non valable pour un vélo mécanique !
- Modification de la période de référence d'acquisition et de prise de congés.
- Mise en place de groupes de travail sur l'organisation du travail et sur les classifications.

L'Intersyndicale Branche Caisse d'Épargne CFTD, CGC et SU-UNSA a adressé une lettre ouverte aux Présidents de Directoire en revoyant à la baisse nos revendications : 0,6 % d'augmentation générale et 600 € de prime PEPA Que nenni !

En CEN, la part variable atteignant des taux "élevés" de distribution aux salariés, notre directoire ne s'inscrit pas dans les revendications nationales. Les mesures proposées n'ont pas pour vocation d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés sauf à considérer que 5€/mois sur la carte Apétiz soient suffisants...

La direction de la CEN refuse aux salariés une augmentation générale ainsi que le versement d'une prime et pourtant, alors que beaucoup d'entreprises sont en grande difficulté, le résultat net de la CEN projeté pour l'exercice 2020 s'établit tout de même à 74,9 millions d'€...

Nous espérons vraiment que les membres du Directoire n'auront pas l'indécence d'augmenter leurs salaires comme il le font chaque année en faisant fi des arguments qu'ils nous ont opposés. A l'issue de la réunion NAO, la Direction s'est enquis des éventuels signataires de l'accord proposé. Contrairement à la CGC, indiquant qu'ils étaient signataires, nous ne nous sommes pas engouffrés dans cette liste à la Prévert n'incluant ni augmentation générale, ni prime. Les élus CGC normands n'ont pas non plus attendu que la négociation nationale initiée par l'Intersyndicale CGC, CFTD et SU-UNA soit terminée pour se positionner favorablement à une signature aux propositions de la direction normande !

La date limite de signature de cet accord est fixée au 31 décembre 2020, Il nous semble opportun de connaître l'avis des salariés de la CEN avant de nous engager. Nous vous invitons vivement à nous faire remonter vos avis et remarques à l'adresse suivante : syndicatunifie-unsac@cen.caisse-epargne.fr

Malgré le triste contexte de cette année, tous les élus du Syndicat Unifié-Unsa vous souhaitent de passer de belles fêtes de fin d'année avec ceux qui vous sont chers.